



Communiqué de presse / Dimanche 15 octobre 2023

« Alors que les travaux de la commission spéciale RUAMM ont le 31 décembre pour date butoir, les représentants d'Agissons Solidaires ont été informés de l'examen du texte initial, mercredi 18 octobre, au Congrès, en l'absence de tout consensus. Agissons solidaires appelle à une poursuite des discussions, dans le strict respect des accords, pour parvenir à présenter un projet de réforme soutenable et équilibré et demande expressément comme préalable impératif le retrait de l'examen des textes au calendrier du Congrès. »

Le 27 mars dernier, un communiqué de presse de notre collectif faisait état de la mise en place de la Commission Spéciale destinée à œuvrer à une réforme pérenne du RUAMM. Nous rappelions alors l'objectif assigné à cette commission, en vertu des engagements du protocole d'accord du 10 mars 2023 : *« conduire une réforme globale de la santé et de la protection sociale de la Nouvelle-Calédonie en apportant des réponses concrètes et soutenables à l'équilibre du régime du RUAMM, en tenant compte des deux principaux aspects : les recettes et les dépenses »*.

Après six séances plénières, de nombreuses propositions sont sur la table, dont celles émises par **Agissons Solidaires**, afin d'amender le projet initial via des dispositions visant à conduire à un meilleur équilibre, tant en termes de nouvelles recettes qu'à permettre des économies en termes de dépenses.

Malgré cet important travail, et alors même que les discussions se poursuivent, nous avons appris, sans prévenance, que les textes de loi initiaux portés par l'Éveil Océanien feraient l'objet d'un examen au Congrès mercredi 18 octobre, en l'absence de tout compromis préalable ; et ce alors même que la date butoir de fin des travaux de la Commission spéciale avait été fixée au 31 décembre. Rien ne justifie cet empressement.

Un courrier a par conséquent été adressé sans tarder, en début de semaine, au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, à l'origine de cette inscription au calendrier des travaux du Congrès, pour demander l'annulation de l'examen des textes. À ce jour, aucune réponse officielle n'a été transmise à **Agissons Solidaires**.

Aussi, vendredi 13 octobre, et tout en souhaitant fermement poursuivre le dialogue avec toutes les parties, en vue d'obtenir un accord, **Agissons Solidaires** a adressé, de manière préventive, une **« déclaration de manifestation »** pour le mercredi 18 octobre.

Voulons-nous redescendre dans la rue ? Non - Y sommes-nous prêts si la situation l'impose ? Oui

La réforme du RUAMM demande une réflexion partagée, un effort solidaire et soutenable. Nous avons engagé du temps, de la ressource, de l'énergie et de la confiance pour y parvenir, conscients de la responsabilité qui est la nôtre. Il est inenvisageable que ce travail, fruit de la mobilisation de plusieurs milliers de personnes en mars dernier, soit rendu caduque mercredi prochain.

Nous appelons à nouveau les élus du congrès de la Nouvelle-Calédonie et le président du gouvernement à faire preuve de la plus grande responsabilité. Oui à la réforme, non au passage en force.

Contacts presse : Chloé Leroux (+687) 97 34 83 & Vincent Nebois (+687) 84 54 11